



Organisme de formation : 76 31 10 59 031

## PROGRAMME FORMATION

### « Analyse systémique d'un évènement indésirable associé aux soins »

#### Public

Cette formation est proposée aux professionnels des établissements sanitaires amenés à participer à des RMM dans leur établissement.

- Coordonnateur des risques associés aux soins
- Médecins
- Pharmaciens
- Paramédicaux

#### Pré-requis

Aucun

#### Objectifs pédagogiques

La gestion des évènements indésirables est un enjeu majeur pour l'amélioration de la sécurité des soins. L'analyse d'un évènement indésirable permet de comprendre les raisons de sa survenue et d'améliorer ses pratiques.

A l'issue de la formation, les premières analyses réalisées dans l'établissement pourront être accompagnées par la SRA (sur demande).

#### À l'issue de la formation, les participants devront être capable :

- De connaître les exigences de la réglementation relative à la lutte contre les évènements indésirables (EI)
- De comprendre la dynamique de survenue d'un EI
- D'analyser un évènement indésirable grave associé aux soins (EIGs) en utilisant la méthode ALARM
- D'élaborer un plan d'actions correctives
- D'accompagner une équipe clinique dans la réalisation d'une RMM, suite à la survenue d'un EIGs

#### Contenu & séquençage

##### Matin

Appréhender les concepts de gestion des risques

- EI : définitions, causes, mécanismes de survenue
- Contexte réglementaire
- Les étapes du système de signalement des EI

##### Après-midi

Acquérir la méthodologie d'analyse systémique ALARM à partir de mises en situation

- Méthode ALARM : définition, objectifs, étapes
- Définition d'un plan d'amélioration
- Analyse de cas réels

*La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous à ses formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.*



Organisme de formation : 76 31 10 59 031

## **Intervenant(s) :**

Chaque session de formation est animée par un binôme, composé :

- d'un membre de l'équipe opérationnelle expert de la méthodologie
- d'une personne ressource impliquée dans la mise en œuvre de la démarche RMM

## **Méthodes pédagogiques**

Cette formation vise une applicabilité des acquis immédiate et opérationnelle pour tous les participants. À cette fin, les formateurs-trices mettront en place une pédagogie adaptée, interactive et accessible.

- Acquisition et/ou approfondissement de connaissances et compétences sous forme d'apports théoriques
- Pédagogies actives et expérientielles sous forme de mises en situation et ateliers d'analyse
- Pédagogie réflexive reposant sur le partage d'expérience entre les participants et nourrie par l'expérience du formateur

## **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Quiz d'évaluation des compétences visées en amont et en aval de la formation
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation

## **Informations pratiques**

<b>DUREE</b>	1 jours (7 heures)
<b>DATES &amp; HORAIRES</b> <i>(Prochaines sessions)</i>	<b>Session 1 :</b> 6 octobre 2022 9h00 > 17h00 Toulouse (adresse à définir)
<b>FORMAT</b>	Présentiel
<b>TARIFS INTER</b> <i>(Par participant)</i>	Adhérents : Compris dans l'adhésion Non adhérents : Non accessible
<b>TARIFS INTRA</b> <i>(Forfait par session)</i>	INTRA sur demande. Adhérents : Selon disponibilité de l'équipe opérationnelle Non adhérents : Non accessible
<b>PRISE EN CHARGE</b>	Non applicable
<b>NOMBRE PARTICIPANTS</b>	Minimum : 10 personnes Maximum : 15 personnes <i>(dont 2 participants max. d'une même structure)</i>

## **VOS CONTACTS**

- **Pédagogique** : Christine SAGNES-RAFFY  
[c.sagnes-raffy@sra-occitanie.fr](mailto:c.sagnes-raffy@sra-occitanie.fr) / 05.67.31.21.27
- **Administratif** : Anaïs LAFITTE  
[a.lafitte@sra-occitanie.fr](mailto:a.lafitte@sra-occitanie.fr) / 05.67.31.21.30

La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous à ses formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.